

Public concerné, nombre,	Salariés, demandeurs d'emploi, employeurs, tous publics
Prérequis, modalités d'accès	<p>Conditions d'entrée et prérequis nécessaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucun prérequis <p>A retenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aide à la constitution des dossiers d'inscriptions. • 6 Stagiaires minimum • Formation accessible au PSH sur avis médical • Délai d'accès (limite d'inscription) • Durée de validité de la certification : 3 ans puis soumise à recyclage
Présentation générale (problématique, intérêt)	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre la dangerosité de l'électricité et se former à sécuriser une zone.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable d'identifier le risque et le danger dans le domaine de l'électricité • Connaissance de la réglementation au travail • Intervenir en sécurité, protéger un lieu, protéger les personnes. <p>Taux de réussite : Situé entre 90 et 100% - Voir mise à jour actualisée site internet MFR.</p>
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • 1^{ère} module : Les risques électrique liés au travail. La tension et le courant, les risques liés à l'électricité et les accidents associés, les effets sur le corps humain, le classement des installations, comprendre les travaux électriques en basse et haute tension • 2^{ème} module : Identifier et adopter la bonne conduite pour maîtriser ces risques. Les distances de sécurité, l'autorisation de travaux, la lecture de la signalisation, les principes et exemples de verrouillage, les manœuvres de consignation, les différents intervenants, l'utilisation du matériel de sécurité. • 3^{ème} module : Réagir face à un accident. La conduite à tenir, réagir sur les ouvrages et sur la potentielle victime. <p>Compétences opérationnelles spécifiques, blocs de compétences prévus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser le sens des responsabilités et maîtriser les situations urgentes • Connaissance technique du matériel à disposition • S'adapter à la situation et à son environnement • Maîtriser les gestes et postures d'urgence • Sécuriser une zone
Modalités pédagogiques	<p>Moyens pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une équipe pédagogique EXPERTE pour assurer la formation • L'animation de la formation est réalisée par des formateurs spécialistes du domaine de la sécurité et titulaires des attestations et certificats nécessaires à sa réalisation. • La lisibilité de la formation est appliquée à travers un référentiel de formation détaillé et précis. <p>Outils pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Salles de cours équipées et dédiées à cette formation :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Tableaux, vidéoprojecteurs disponibles dans toutes les salles - Réseau informatique accessible dans toutes les salles de l'établissement (connexion internet haut débit), salle informatique, • <u>Matériels:</u> <ul style="list-style-type: none"> - EPI, tableau électrique, diaporama, supports de cours, fiche d'exercices, mannequins, défibrillateur automatique, différents objets et outils factices pour les mises en situations. • Les candidats sont mis en situation par des exercices pratiques et des contrôles écrits. • Modalités : <ul style="list-style-type: none"> - Uniquement en présentiel

Compétences / Capacités professionnelles visées	<ul style="list-style-type: none"> • Circulation dans les locaux électriques pour identifier les problèmes, sécuriser une zone afin de protéger les biens et les personnes.
Durée	<ul style="list-style-type: none"> • Durée minimum : 7 heures • Horaires de journées : 8 heures 30 – 12 heures / 13 heures – 16 heures 30 avec une pause à 10 heures et 15 heures
Dates	<ul style="list-style-type: none"> • Suivant calendrier de l'établissement ou commande spécifique d'un financeur • Plusieurs sessions proposées chaque année, nous consulter
Lieu(x)	<ul style="list-style-type: none"> • Lieu : Maison Familiale Rurale de Vercel, 36 rue de Jésus 25530 Vercel 03 81 56 39 40 – mfr.vercel@mfr.asso.fr • Références de l'établissement : N° de Déclaration d'Existence : 43250148225 – N° Siret : 77835631100010 - Statut juridique : Association loi 1901 – N° Déclaration à la Préfecture : 2006-2403-01496 – Organisme référencié qualité, MSA et CARSAT, certifié CNAPS (FOR-025-2023-06-11-20180631995) et enregistré en Préfecture centre examen SSIAP (Ref n° 0003). • Etablissement permettant l'accès aux personnes handicapées
Coût par participant	<ul style="list-style-type: none"> • Formation : 112€ (Etablissement non soumis à la TVA) – Tout financement • Recyclage possible sur 7 heures : Nous contacter • Repas possible en restauration scolaire : 10€ le repas du midi • Internat possible en pension complète : 120€ la semaine – Prorata si formation inférieure à une semaine, du lundi au vendredi. • Salle de repos disponible gratuite : Chauffée avec micro-ondes et réfrigérateur à disposition pour un repas tiré du sac • Parking : Gratuit
Responsable de l'action, Contact	<ul style="list-style-type: none"> • Nom, Prénom du responsable de l'action : M. Steve MEYER steve.meyer@mfr.asso.fr
Formateurs, animateurs et intervenants	<ul style="list-style-type: none"> • L'animation de la formation est réalisée par des formateurs spécialistes du domaine de la sécurité, et titulaires des attestations et certificats nécessaires à la réalisation de formations. • Formateurs : M. PAGES Jérôme. • Le coordinateur de l'action dispose des compétences nécessaires pour accompagner l'équipe pédagogique tout comme les candidats dans leurs parcours.
Suivi de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Sur le centre de formation : <ul style="list-style-type: none"> - Un bilan est fait tous les jours par le formateur - Les stagiaires émergent tous les jours une feuille de présence - Les intervenants – formateurs émergent le présentiel des stagiaires tout comme le référentiel de formation qu'ils ont dispensé. • En fin de formation : <ul style="list-style-type: none"> - Le stagiaire bénéficie d'un certificat habilitation électrique mentionnant le niveau de compétences - Accompagnement administratif si besoin • A l'issue de la formation : <ul style="list-style-type: none"> - Un suivi des candidats est réalisé avec une relance tous les trois ans (Date de fin de validité)
Evaluation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Examen : <ul style="list-style-type: none"> - Cas concret - Evaluation écrite sous forme de QCM • Fin de l'action : <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation de la prestation de formation « à chaud » (<i>tour de table et bilan écrit</i>).
Passerelles et débouchés possibles	<ul style="list-style-type: none"> • Formation maintenance • Complémentarité sur SSIAP